



Covid-19 : Vaccination et voyages à l'étranger

LE PASSEPORT VACCINAL

Pour voyager cet été, les Belges devront se munir de leur **Certificat Covid**, la preuve d'une non-contagiosité contre la Covid-19. Celui-ci peut-être obtenu de 3 façons : une vaccination complète, un test (PCR ou antigénique) négatif ou un certificat de rétablissement. Pour l'obtenir, rendez-vous sur :

- L'application [CovidSafeBe](#)
- Le site [masanté.be](#)

Chacun de ces documents est censé apporter la preuve que le patient n'est pas contagieux. Les données proviennent des informations reçues par Sciensano et Vaccinnet et seront automatiquement transférées dans l'application du patient et sur [masanté.be](#). **Le MG ne doit donc pas créer ces certificats lui-même**, la réalisation des tests ou de la vaccination crée automatiquement ces certificats, si le patient rentre dans les conditions requises.

TESTER LES ANTICORPS, PAS SUFFISANT

Pour obtenir son pass européen, il n'est pas possible de réaliser une prise de sang pour mesurer le taux d'anticorps. La présence de ceux-ci n'est pas suffisante pour déterminer quand le patient a été infecté.

CERTIFICAT DE VACCINATION

AVOIR REÇU SA **2E DOSE DE VACCIN** DEPUIS AU MOINS 15 JOURS.

OU

CERTIFICAT DE TEST

ÊTRE EN POSSESSION D'UN

- **TEST PCR NÉGATIF** (2 TESTS GRATUITS VIA [MASANTÉ](#) ET LE CODE CPCT RÉCUPÉRÉ PAR LE PATIENT).
- **TEST ANTIGÉNIQUE RAPIDE NÉGATIF** (SAUF LES AUTOTESTS).

ILS SONT VALABLES 72H À PARTIR DU PRÉLÈVEMENT.

OU

CERTIFICAT DE RÉTABLISSMENT

AVOIR REÇU LE RÉSULTAT D'UN **TEST PCR POSITIF** (RÉALISÉ EN BELGIQUE) ATTESTANT AVOIR FAIT LA COVID-19 IL Y A MOINS DE 180 JOURS (MAIS PLUS DE 11 JOURS).

LES BONNES ADRESSES

- [Coronalert](#) (app) : Pour un tracing efficace. (Utilisateur anonyme)
- [CovidsafeBe](#) (app) : Pour télécharger son certificat Covid. (Utilisateur identifié)
- [CovidScanBe](#) (app) : Pour scanner le QR code du certificat. (Utilisateur identifié)
- [Coronatracking](#) (site) : Toute l'information sur le testing & tracing.
- [Reopen Europa](#) (site) : Les mesures en vigueur dans les autres pays européens.
- [Ma Santé](#) (site) : Pour obtenir son certificat Covid.

SOULAGER LES MG DE LA PRESCRIPTION DES TESTS PCR PRÉ-VOYAGES

En théorie, il n'incombe pas aux MG de réaliser des tests PCR pour les patients qui veulent partir en vacances. Les Bruxellois peuvent demander leur test via le site [testcovid](#). Les Wallons peuvent se rendre sur le site [masanté.be](#) pour un test gratuit ou payant. Le site Doclr devrait aussi prochainement permettre de prendre rendez-vous pour les voyages avec génération du code CTPC. Certains centres offrent également la possibilité de prendre RDV par téléphone tout en créant un eForm.